

Image not found or type unknown



Mes sous.... me reviennent-il ?

Par Jannot_old, le 09/07/2007 à 00:42

Bonjour à tous,rnrn1)Ma femme et moi sommes mariés sous le régime légal, je vais vendre un terrain qui m'appartenait avant que je me marie seulement voilà je ne voudrais pas que l'argent fasse partie de la communauté, je voudrai le dépensé comme je veux et je veux qu'il reste à moi. Ou le mettre ?rnrn2)Comme nous sommes a la campagne j'ai des bois qui sont à moi car avant mon mariage, est ce que les arbres que je vais coupé dans mes forêts et vendre pour 100 000 francs est-ce que cet argent tombera dans la communauté ? si oui est ce que j'aurais-je droit a une récompense le jour ou il y aura la liquidation de notre communauté?rnrnD'avance un grand merci pour vos conseils.rnrnJMrn